

Former, accompagner et manager son alternant

Public visé

Tuteurs et maîtres d'apprentissage.

Prérequis

Savoir lire, écrire, parler français.

Modalités et délais d'accès

Inscription 15 jours avant le début de la formation.

Objectifs professionnels

À l'issue de la formation, le tuteur/maître d'apprentissage (employeur ou salarié) aura découvert et travaillé sur les compétences et outils pédagogiques, professionnels et relationnels, nécessaires à la formation et à l'accompagnement d'alternants en entreprise en vue de sa réussite professionnelle voire personnelle (épanouissement...).

Moyens et méthodes pédagogiques

La pédagogie utilisée est active et centrée sur les participants, leurs expériences dans le domaine d'intervention, leurs ressentis. Genech Conseil privilégie la pratique, la co-construction, la coopération, les échanges dans le groupe nécessaire à une meilleure appropriation des informations et des techniques. Les outils utilisés durant la formation sont divers et favorisent un rythme dynamique et une collaboration active et efficace des participants : travaux de groupe, jeux de rôle, analyse de pratique, débrief...

Un livret de formation est remis aux participants.

Programme

Repérer la diversité et la spécificité des fonctions et missions du tuteur et du maitre d'apprentissage : accueillir, former, évaluer, accompagner.

Identifier l'environnement du tuteur, l'ensemble des acteurs de la formation et leur rôle (alternant, stagiaire, organisme de formation, responsable pédagogique).

Dégager les facteurs clés de réussite d'un dispositif d'accompagnement en formation entreprise.

Préparer le parcours de l'alternant/stagiaire en entreprise, établir le lien avec le centre de formation/école, établir une progression pédagogique en entreprise.

Préparer un livret d'accueil de l'alternant/stagiaire

Accueillir l'alternant/stagiaire : Accueil, entretien, accompagnement et présentation du site, de l'équipe, du matériel. Remise de documents.

Mieux « se » connaître pour mieux communiquer et accompagner l'alternant /stagiaire dans sa formation. Repérer son propre profil de personnalité, son mode de communication, ses besoins, ses points forts et ses axes d'amélioration. Découvrir et comprendre aussi les autres profils.



Former l'alternant/stagiaire Prendre conscience qu'il existe des intelligences multiples avec des profils d'apprentissage différents. Identifier les 4 étapes de l'apprentissage et les différentes méthodes pour former (explicative, démonstrative, expérimentale).

Évaluer les apprentissages de l'alternant ou du stagiaire. Différencier les objectifs (les compétences à atteindre) des critères (indicateurs d'évaluation). Partager, adapter ou élaborer. Mener des feedbacks constructifs et motivants.

Identifier les comportements particuliers et/ou « hors-jeu » et y répondre de manière constructive Comportements liés à des difficultés d'apprentissages, à la démotivation... Mener un entretien de recadrage constructif et impliquant. Se sensibiliser à la CNV (communication non violente) et aux différentes attitudes de gestion de conflit et de leur impact.

Analyser et pratiquer des situations alternant/maitre d'apprentissage au choix.

Evaluer les apprentissages et dresser le bilan de satisfaction de la formation

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Dates de la formation

- 24 et 25 juin 2024

Nombre de participants

8 personnes minimum / 15 personnes maximum

Lieu de la formation

En Intra entreprise : possibilité sur le site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD) En Inter entreprise : sur l'ensemble du territoire national ou dans nos locaux à l'Institut de Genech (NORD)

Tarifs de la formation

À partir de 25 € HT / heure / personne. Etude de prise en charge possible, voir avec l'organisme de formation.

Frais en sus : Collations, repas, matériel.

Modalités d'évaluation

Evaluation écrite suivie de la correction collective. Bilan de satisfaction écrit et oral de la formation.

Validation / Sanction

Certificat de réalisation.

Suite de parcours

Catalogue formations Genech Conseil – Management / Ressources humaines.



Accessibilité

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact(s)

 $Contact\ administratif: \underline{genech conseil@institut degenech.fr}$

Tél: 03 20 62 29 96

Indicateurs de la dernière période d'activité

